[illegible]oîtes d'alarmes d'incendie.

—

Douane et N. Front.
Canal et Decatur.
Douane et Royale.
Bienville et Decatur.
St-Louis et Royale.
Conti et Chartres.
Toulouse et Decatur.
Station de police du 3me précinct, 715 Chartres.
St-Philippe et Decatur.
Decatur et Hôpital.
Dumaine et Bourbon.
Dauphine et Hôpital.
Royale et Ursulines.
212 Dauphine, Pompe No 7.
St-Louis et N. Remparts.
Canal et N. Remparts.
Canal et Tchoupitoulas.
Canal et Camp.
Natchez et Tchoupitoulas.
Poydras et Sud-Peters.
Poydras et Magasins.
Gravier et Magasins.
[illegible] et Camp.
Poydras, près St-Charles; Pompe No 13.

Gravier et St-Charles.
Commun et Carondelet.
Canal et Baronne.
Union et Dryades.
Poydras et Remparts.
Girod et Remparts.
Magasins et Girod; Pompe No 5.
Lafayette et Delia.
Julie et Water.
Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
St-Joseph et Sud Peters.
St-Joseph et Camp.
Julie et St-Charles.
Magasins, près Poeyfa 76, Pompe No 6.
Calliope et S. Peters.
Calliope et Annonciation.
Erato et Constance.
Calliope et Camp.
Calliope et Carondelet.
St-Charles et Erato.
Ave. Howard et S. Remparts.
Calliope et Freret.
Julie et Liberté.
Lafayette et Sud Robertson. Workhouse.
Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
Ave. Tulane, près S. Liberté.
Ave. Tulane et S. Claiborne.
Poydras et S. Claiborne.
Poydras, près Freret.
Lafayette et Miro.
Palmyre et S. Roman.
Avenue Tulane et Dupré.
S. Broad et Palmyre.
Avenue Tulane et S. Tonti.
Erato et Magnolia.
Magnolia, entre Clio et Calliope.
Erato et Franklin.
Terpsichore et Franklin.
Melpomène et Dryades; Pompe No 2.
Tete de la rue Thalie.
Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
Henderson et Front.
Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
Race et Annonciation.
Race et Magasins.
Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
Religieuse et Market.
Melpomène et Camp.
St James et S. Peters.
Felicité et Chippewa.
Felicité, pres Orange.
St Marie et Tchoupitoulas.
St André et Fulton.
Terpsichore et Carondelet.
St André et Magasins.
St Charles Avenue et Felicité.
St André et Dryades.
St André et Magnolia; Pompe No 21.
Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
Jackson et Laurel; Pompe No 11.
Jackson et Colisée.
Annonciation et Soraparu.
Tchoupitoulas et Soraparu.
Jackson et Carondelet.
Jackson et Liberté.
Premiere et Constance.
Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
Première et Howard.
Dryades et Deuxième.
Deuxieme et Chestnut.
Troisième et Tchoupitoulas.
Quatrieme et Laurel.
Quatrième et Prytanée.
Quatrième et Dryades.
Avenue Washington et Chippewa.
Washington et Camp, Pompe No 23.
Washington et Magnolia.
Sixième et S. Remparts.
Pleasant et Annonciation.
Septième et Fulton.
Neuvième et Magasins.
Harmonie et Tchoupitoulas.
Huitième et Chestnut.
Harmonie et Prytanée.
Harmonie et Carondelet.
Bassin près Conti, H & L No 4.
Canal et Marais.
1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
Toulouse et Liberte.
Douane et N. Robertson.
St Louis et N. Villeré.
St Louis et N. Claiborne.
St Louis et N. Prieur.
Bienville et N. Derbigny.
Bienville et N. Johnson.
Canal et N. Rocheblave.
Canal et N. Dupré.
Conti et N. Broad.
Canal et N. Génois.
Canal et N. Alexandre.
Bienville et avenue N. Hagan.
Douane et avenue Carrollton.
Alexandre et Chemin N. Metairie.
Esplanade et N. Remparts.
Toulouse et Bourgogne.
St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
Ursulines et Liberté.
Esplanade et Liberté.
Chemin du Bayou et N. Claiborne.
Ursulines et N. Prieur.
Ursulines et N. Broad.
Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
Ste-Anne et N. Miro.
Dumaine et N. White.
Esplanade et N. Dupré.
Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
Dumaine et avenue Hagan.
Esplanade et Bourbon.
Touro et Royale.
Bourbon et N. Remparts.
Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 5me précinct.
[illegible] et Villeré.

3?? Annette et Marais.
3?4 Lapeyrouse et Claiborne.
3?5 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs Elysées.
317 François et Urquhart.
31? François et N. Rampart; Station de Chars.
32? Columbus et St-Claude.
324 Columbus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villere, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
3?? [illegible] et N. Peters; N. E. Railroad.
36? [illegible] et Royale.
3?? [illegible] et Chartres.
3?? [illegible] et Montégut.
3?? [illegible] et Port, Pompe No 2?.

371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiane et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
42? Avenue Louisiana et S. Remparts.
43? Baronne et Constantinople.
43? Amelia et avenue St. Charles.
43? Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
4?1 Aline et Laurel.
4?2 Austerlitz et Magasins.
4?? Annunciation et Amelia.
4?? Water et Peniston.
4?2 Constantinople et Tchoupitoulas.
[illegible] et avenue Napoléon.
[illegible] Marais [illegible] près [illegible].
4?2 [illegible] et Prytanée.
4?? [illegible] et Saratoga.
451 Freret et avenue Napoléon.
452 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
525 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
5?? Valmont et Laurel.
53? Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
53? Magasins et Joseph.
5?? Arabella et Perrier.
5?2 Avenue Nashville [illegible] Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et Avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
56? State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles.
617 Broadway et Father.
621 Cherokee et Ann.
6?? Burdette et Macarty.
631 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
645 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
6?3 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
[illegible] Carrollton.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grand flacon............... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif, Mercredi, 25 Novembre 1903, d'une propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No 2137 rue Gravier, et formant le coin de la rue Rocheblave.

German American Homestead vs John William Naber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,079.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 25 novembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10 dans l'ilet No 557, borné par les rues Rocheblave, Tonti, Gravier et l'Avenue Tulane, anciennement la rue Commune, sur un croquis annexé à un acte passé pardevant W. L. Poole, ancien notaire, le 23 avril 1867, une copie duquel croquis est annexé à un acte de vente passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 29 mars 1876, ledit lot formant le coin des rues Gravier et Rocheblave et mesurant d'après ledit croquis, trente pieds de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles et faisant face à la rue Rocheblave.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

N. R. Roberts et Horace M. Roberts, avocats pour la plaignante.

24oct—21 30—nov 6 13 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans, Nouvelle Orléans, 14 novembre 1903.

S. D. Moody & Co. Limited vs Young Pelican Mutual Benevolent Association.

No 60 ?37 – Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A qui cela peut concerner:

Attendu que en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée j'ai pris [illegible] et pris en ma possession la propriété ci-après décrite, à savoir: La propriété appartenant à la Young Pelican Mutual Benevolent Association, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Lopez, Salcedo et la Promenade Carondelet, étant les lots Nos un et deux, faisant face à la rue Lopez, mesurant ensemble cinquante et un pieds trois pouces et trois lignes, plus ou moins, de face à la rue Lopez sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces, et le lot No dix faisant face à la rue Salcedo, mesurant trente cinq pieds plus ou moins de face à la rue Salcedo sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds dix pouces et quatre lignes, sur laquelle propriété les plaignants dans l'affaire ci-dessus, d'après la pétition enregistrée par eux, réclament un lien privilège et droit d'hypothèque comme suit:

Dans la somme de $165.71 avec 8 0/0 d'intérêt par an du 10 décembre 1896 jusqu'au paiement, $1.50 frais d'enregistrement du certificat dans le bureau des hypothèques et tous les dépens etc., sur la propriété ci-dessus décrite comme lots Nos Un et Deux faisant face à la rue Lopez et dans la somme de $65.00 avec 8 0/0 d'intérêt par an du 9 novembre 1896 jusqu'au paiement, $1.50 coût d'enregistrement du certificat au bureau des hypothèques et tous les frais etc., sur la propriété ci-dessus décrite comme lot No Dix faisant face à la rue Salcedo. Et attendu que sur ladite propriété ci-dessus les plaignants réclament un lien privilège et droit d'hypothèque, a été abandonnée par le propriétaire, et les officiers et membres de ladite "Young Pelican Mutual Benevolent Association," les défendeurs dans l'affaire ci-dessus, ou les propriétaires de ladite propriété sont inconnus du plaignant et qu'aucun bureau de ladite association n'a pu être trouvé et qu'aucun officiers directeurs ou membres de ladite association n'ont pu être trouvé sur lesquels citation pourrait être servie, ou aucune personne représentant ladite Association.

Maintenant c'est pourquoi avis public est par le présent donné à qui importe laquelle et toutes personnes intéressées dans la propriété ci-dessus de se présenter et répondre dans les quinze jours, conformément avec les articles 292 et 293 du "Revised Code of Practice" à la pétition présentée par les plaignants dans le procès ci-dessus.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

14 nov—14 16 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant le numéro municipal 1214 rue St-Ferdinand, entre les rues Marais et Urquhart.

Third District Building Association vs Eugene J. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,599 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Marais (autrefois Morales), Urquhart et Port, désigné par le No 10 de l'ilet No 15 (maintenant lot No 28 de l'ilet No 486 sur la liste des assessements) sur un plan fait par L. H. Pilié, député voyer, et mesurant, en mesure américaine, vingt-huit pieds six pouces de face à la rue St Ferdinand sur une profondeur de cent trente et un pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour la plaignante.

30oct—30—nov 6 13 20 27—déc 3

EXCURSIONS DU DIMANCHE A BON MARCHE SUR LE NEW ORLEANS, PORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY,
Surintendant.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée des Premier et Quatrième Districts.

George Wagmann vs Peter Wagmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,0?1—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues St Thomas, autrefois St Jean Baptiste, Religieuse, St James, Céleste et Félicité, ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Céleste, St Thomas et Félicité, et est désigné par la lettre A sur un plan de division fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 19 avril 1854, d'après lequel plan ladite portion de terre mesurant trente quatre pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St Thomas, courant dans le fond entre lignes parallèles quatre vingt quatorze pieds, alors vingt huit pieds deux pouces sur la ligne du fond, parallèle avec la ligne de face à la rue St Thomas, alors vingt et un pieds, six pouces, sur une ligne parallèle avec la ligne deuxièmement décrite, alors sur une ligne quarante quatre pieds six pouces jusqu'à ce qu'il arrive à la rue Félicité, soixante six pieds, neuf pouces de l'encoignure des rues Félicité et St Thomas; alors pour alors commençant, ladite portion de terre étant une séparation de deux lots de terre dans ledit ilet originalement désigné comme les lots deux et trois sur un plan fait par H. Moellhausen, daté le 21 mai 1845, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, en cette ville, et plus particulièrement décrit dans l'acte d'achat desdits deux lots par Edward Nesler, décédé, pardevant Jos Cohn, notaire, le 30 juin 1863.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Chippewa (autrefois Soulaine), Fulton (autrefois St Thomas ou Belegrade) et Ste Marie étant l'ilet No ?? des listes d'assessement de la ville désigné comme lot No 4 sur le plan par H. Moellhausen, voyer, le 20 mai 1845, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente deux pieds de face sur la dite rue Félicité, la même largeur dans le fond, cent trente huit pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No trois et cent trente sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No cinq, le tout en mesure américaine.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Céleste, Félicité, St Thomas, St James et Religieuse, désigné par la lettre A sur un plan fait par Hunter Stewart, député voyer de ville, daté le 27 mai 1887 d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente quatre pieds de face sur la rue Céleste, même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, ledit lot de terre est désigné par le No un sur un plan fait par H. Moellhausen le 20 mai 1845.

4° (A) Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St James, St Thomas, Céleste, Religieuse et Félicité, lequel lot de terre désigné comme lot No deux de l'ilet No 1? et mesurant trente pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Céleste sur cent quatre vingt onze pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles et ladite portion de terre est une partie du lot No un dudit ilet et est pris du fond et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de largeur sur l'extrême arrière ligne de ? allant du côté de la rue Céleste soixante et onze pieds neuf pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de Geo T. Dunbar, daté janvier 1845, et déposé comme plan No 74 et.

4° (B) Une certaine portion de terre irrégulière ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et contigue à la même et mesurant quarante trois pieds six pouces cinq lignes de face à la ligne courant parallèlement à la rue Félicité quarante quatre pieds six pouces sur la première ligne qui sépare cette propriété de la propriété ci-dessus décrite sur une ligne s'étendant à angle droit de la rue Félicité de là sur une ligne s'étendant et courant parallèlement à la rue St James et vers la rue Religieuse, une distance de vingt et un pieds six pouces et soixante cinq pieds un pouce et six lignes sur la ligne du fond, s'étendant de la rue Céleste vers la rue St James étant le lot désigné par la lettre B.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jas B. Rosser, Jr, avocat pour le plaignant.

13 nov—13-20 27—déc 4 11 17

JOUES ROSES

TEINT DE PERLE

SANS L'USAGE DE COSMETIQUES.

Les résultats les plus étonnants et les plus satisfaisants sont obtenus par l'usage du "Face Bleach" Renommé de Madame A. Ruppert, conjointement avec son Baume Egyptien et son Savon d'Huile d'Amandes pour le Teint, traitement merveilleux qui purifie d'une manière permanente, embellit, conserve le teint et le restaure, écartant toutes les taches, rugosités, irritations, rousseurs, pustules, boutons, imperfections ou autres afflictions de la peau, la laissant nette, douce, parfaitement unie comme de l'albâtre, mettant le vermillon de la santé sur les joues et donnant la fraîcheur et la beauté de la jeunesse. Essayez-le. Vous en serez enchantées.

Ce grand traitement peut être obtenu cette semaine à notre magasin pour $2.00. Le prix du "Face Bleach" seul est de $2.00, par conséquent vous recevrez les autres articles sans rien débourser. Nous étendrons aussi cette offre magnifique à ceux qui demeurent à distance et feront la commande par la poste.

ROUSSEURS,
BOUTONS, ETC.,
RADICALEMENT DETRUITS.

DREYFOUS & CO., LTD.,

Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés

715-717-719 RUE DU CANAL.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

- Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - [illegible]

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 — Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises [illegible] MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.